



Depuis que vous nous avez accordé votre confiance en mars 2014, nous avons œuvré afin d'améliorer le quotidien des Fanouins en développant les services et modernisant les infrastructures.

Nous nous étions engagés sur des promesses. Nous les avons tenues. Nous avons aussi géré les imprévus, saisi les opportunités et fait de nouvelles propositions.

Quatre années de gestion locale, c'est un laps de temps suffisamment long pour prendre des initiatives, élaborer des actions, entreprendre des réalisations mais c'est aussi un temps trop court car bien des décisions se construisent dans la durée, en fonction des contraintes administratives et juridiques.

Le 23 mars dernier, le Conseil municipal a voté le budget primitif de la ville. Il s'agit d'un moment essentiel dans la vie de notre commune puisqu'il détermine l'ensemble des actions et des projets que nous entreprendrons en 2018, mais aussi, pour certains d'entre eux, dans les années à venir. L'élaboration du budget communal relève d'un véritable travail

Notre ambition est à la fois simple et claire : faire en sorte que chaque habitant de notre commune soit fier et heureux de vivre à Feneu, un village à visage humain où il fait bon vivre ensemble, toutes générations confondues.

d'équipe qui associe le maire, l'ensemble des élus. Ce vote du budget engage l'équipe municipale, mais aussi tous les services municipaux qui s'obligent, depuis plusieurs années et avec beaucoup d'énergie, à accompagner notre politique de maîtrise des dépenses.

**Nous faisons face aux nouvelles contraintes financières imposées par la baisse des dotations de l'Etat.** Le contexte budgétaire nous a imposé de faire preuve d'**exigence et de rigueur** sans que l'on renonce à répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens sans augmenter les impôts communaux.

Il s'agit d'un budget responsable et volontariste, construit sur une section de fonctionnement maîtrisée et une section d'investissement dynamique, qui nous permet de rester fidèles aux valeurs que nous défendons ».

A savoir :

- ✓ Maintien d'un service public de qualité reconnu par tous.
- ✓ Soutien à l'investissement par l'entretien de notre patrimoine et le développement de nos équipements
- ✓ Maintien des aides et des subventions en particulier aux associations, notamment à vocation sociale.

Les services publics sont les piliers et les moteurs de l'intérêt général, ils sont au cœur de notre action et notre raison d'exister. A Feneu, **nous faisons en sorte qu'il n'y ait pas de baisse des services**, ni de déséquilibre de la fiscalité supportée par les ménages de la commune.

Même dans un contexte difficile pour les finances locales, nous restons fidèles à nos engagements : maintenir, pour tous, des services publics accessibles et de qualité.

Nous aurons à faire **des choix plus contraints dans les années à venir**, mais à chaque jour suffit sa peine.

Nous restons à votre écoute pour dialoguer sur ce budget si le besoin se faisait sentir.

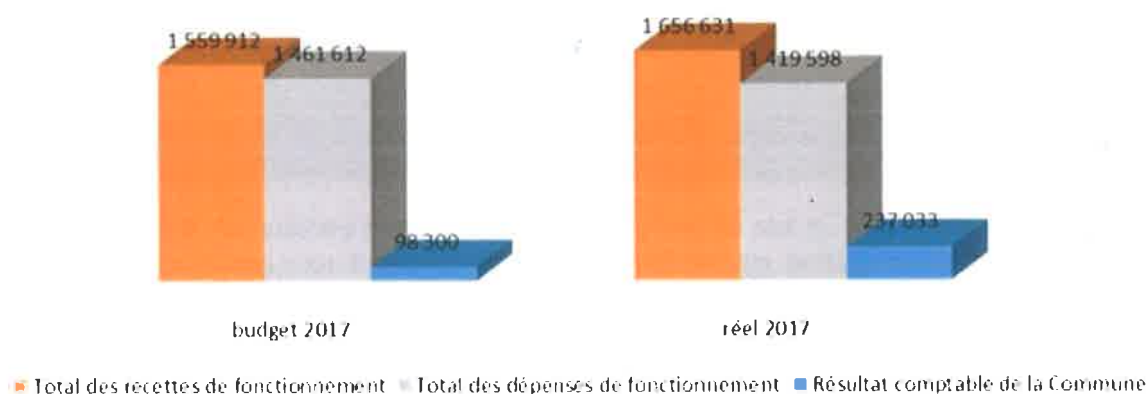
# Point sur les finances de Feneu année 2017

L'année 2017 a été caractérisée par la reprise de l'activité du Centre de Loisirs.

## Fonctionnement

Dans le contexte de continuation des baisses des dotations de l'Etat, la Commune a terminé l'année 2017 avec un résultat sensiblement supérieur à celui qui était prévu au budget.

Feneu : synthèse des comptes de 2017



Les recettes sont supérieures aux prévisions notamment grâce à des remboursements exceptionnels (assurances, remboursements et dégrèvements d'impôts relatifs à des années antérieures, etc).

Au total, les dépenses sont, elles, inférieures à ce qui avait été prévu : les coûts importants de remise en état du Centre de Loisirs et de peinture de l'entrée de l'école ont, globalement, été autofinancés. Les dépenses d'électricité sont supérieures aux prévisions : le changement de radiateurs et l'installation de compteurs supplémentaires devraient permettre de revenir à la normale. Enfin, plusieurs factures de dépenses de 2017 ne sont pas parvenues à temps et ne seront comptabilisées qu'en 2018.

## Investissements

Les principaux investissements réalisés en 2017 ont porté sur les travaux de réhabilitation du Centre de Loisirs.

Les budgets d'investissements votés en 2017 et non réalisés dans l'année sont reportés sur l'année suivante.

L'endettement de la Commune continue sa baisse.

La Commune a cédé les salles de réunion du Bois de La Sable ainsi que le bâtiment de l'ancienne bibliothèque. Les recettes ainsi perçues contribueront au financement des investissements de 2018

# Budget 2018

Il est caractérisé par une **baisse des coûts salariaux** (notamment du nouveau personnel en « doublon » temporaire dans l'année et de la suppression des « TAP » à partir de septembre 2018).

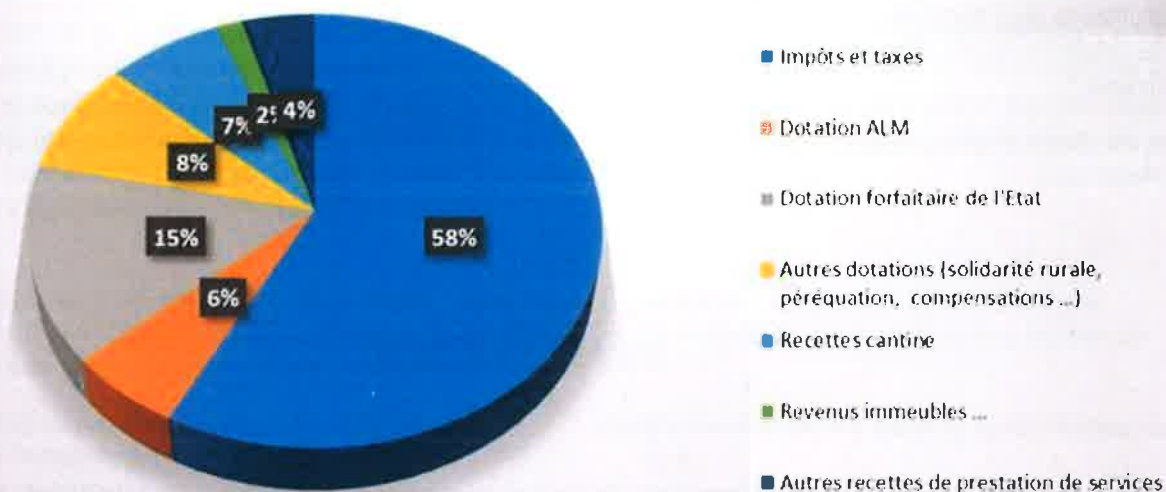
Les dépenses de fonctionnement de la Commune augmentent de 1.8 % (hors réserve d'imprévus), au-delà de la recommandation de 1.2 % (taux dont Feneu aurait pu s'approcher d'avantage mais les factures de 2017 non reçues à temps pénalisent nos dépenses de 2018).

**La Commune n'augmente pas sa part des impôts fonciers (bâti et non bâti) ni de celle de la taxe d'habitation** (les modalités d'exonération de cette dernière ainsi que leur impact sur les comptes de Feneu n'étaient connus lors de l'établissement du budget).

Après plusieurs années de baisse, les dotations de l'Etat (« DGF ») devraient se stabiliser

## Fonctionnement

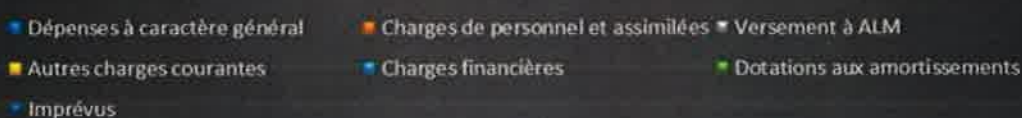
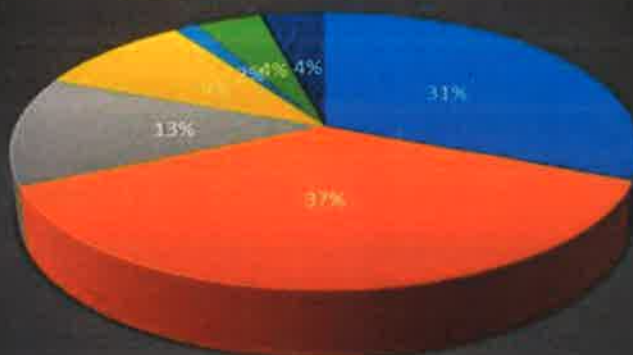
### Recettes de fonctionnement (budget 2018)



Les impôts (taxe d'habitation, taxes foncières) représentent 58 % des recettes de la Commune.

Les autres recettes sont constituées de la dotation d'Angers Loire Métropole, des différentes dotations de l'Etat, des recettes de la Cantine (compensées par des dépenses du même ordre).

## Poids des dépenses de fonctionnement (budget 2018)



Les dépenses de personnel de la Commune représentent 37 % de ses coûts, en baisse par rapport à 2017.

Les dépenses à « caractère général » regroupent notamment le coût du restaurant scolaire, les coûts énergétiques (eau, électricité, chauffage), la téléphonie... mais également les dépenses de voirie, d'entretien des bâtiments.

Comme chaque année, le budget prévoit une ligne « d'imprévus ».

La « **Capacité d'autofinancement** » (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses) **reste toujours positive**.

Au fil des années, elle se réduit (les recettes baissent plus vite que les dépenses)

La Commune n'aura pas d'autre choix que de trouver des moyens pour réduire encore ses dépenses de fonctionnement pour ne pas pénaliser le futur proche.

## Investissements

Le niveau des investissements de la Commune restera élevé, sans faire appel à de nouveaux emprunts.

Les principaux projets portent sur la réalisation d'une « **Maison des Services** » (regroupant notamment la bibliothèque, le RAM, la garderie), **les travaux « de traversée du bourg »**, la fin de la **modernisation du Centre de Loisirs**, des **rachats de terrains**.

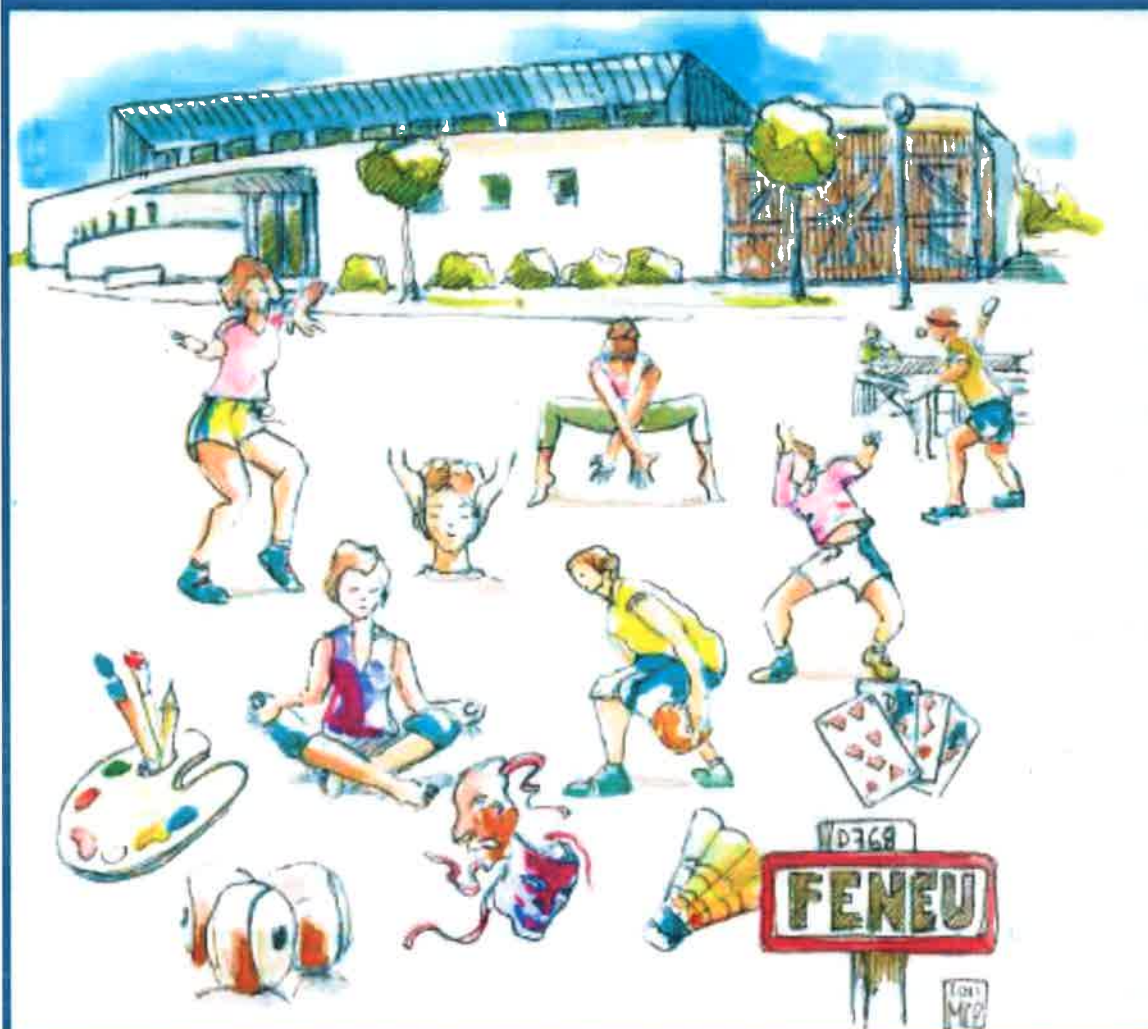


# Forum des associations

Venez découvrir vos associations et les activités proposées lors du prochain forum



## FORUM DES ASSOCIATIONS



**1er septembre 2018**

**10 h - 17 h**

**Espace culturel et associatif**

# Point sur les travaux

---

Les travaux de rénovation de la traversée de bourg avancent. Ce projet est resté dans les cartons pendant longtemps et je me réjouis de le voir aboutir.

Les désagréments inévitables liés aux perturbations engendrées par cette intervention seront largement compensés par la plus-value matérielle et esthétique dont, cette nouvelle chaussée et trottoir, la commune et ses habitants profiteront.

Nous sommes conscients que les commerçants souffrent et que leurs outils de travail peuvent s'en trouver fragilisés et nous leurs assurons tout notre soutien.

Fin juin la circulation reprendra de la rue de l'église vers la route de Champigné et la rue de Querré. Il faudra encore un peu de patience pour finaliser la partie allant de la rue de l'église vers Cantenay Epinard.

**Je déplore les nombreux manques de civilité que nous constatons pendant ces travaux : prise de sens interdit, passage dans une rue en sens interdit, avec des prises de risques que nous ne pouvons concevoir.**

**Encore un effort à tous et nous serons heureux de pouvoir inaugurer une traversée de bourg ou les piétons auront des trottoirs dignes de ce nom.**

## Agenda d'été

---

**Dimanche 5 août à 21 h au Port Albert** : théâtre avec la troupe "le temps est incertain mais on joue quand même" qui interprétera " le Misanthrope" de Molière

**Samedi 25 août à 16 h au Port Albert** : Spectacle avec la Compagnie "Jacqueline Cambouis"  
Allez les filles

Un répertoire de chansons tendres ou énergiques, drôles et décapées, allant de Bobby Mc Ferrin à Nino Ferrer en passant par Richard Gotainer ou les Beatles.

**Anim'été** : du 7 juillet au 30 août, plaquette ci jointe

## Donnez-nous votre adresse @

---

En nous donnant cette dernière, vous pourrez recevoir les messages que la mairie souhaite vous diffuser en direct :

Date de réunion, informations diverses, date des manifestations et activités sur la commune.

Un petit rappel par mail est toujours utile.

Votre nom : \_\_\_\_\_

Votre prénom : \_\_\_\_\_

Votre adresse : \_\_\_\_\_

Votre mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

A déposer à la mairie ou à envoyer par mail sur le site de la mairie